



PROJET PÉDAGOGIQUE ALSH Simone Veil



Sommaire

PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL	4
LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE	5
Les objectifs éducatifs de la ville de Schiltigheim	5
La collaboration des acteurs	6
L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE	7
Le territoire	7
La localisation	7
Les partenaires	8
<hr/>	
PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION	9
LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?	10
NOTRE PLAIDOYER ENFANCE	11
NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS	12
Les partenaires	Erreur ! Signet non défini.
Un accueil inclusif	14
La participation des mineurs	15
Le respect du cadre de vie en société	15
Le développement des compétences psychosociales	17
<hr/>	
FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	18
LE CADRE DE L'ACCUEIL	19
Les capacités d'accueil	24
Les horaires d'accueil	19
LES MODALITÉS D'ACCUEIL	20
Les espaces d'accueil	20
Les modalités d'inscriptions	21
La tarification	21
Les modalités de restauration	21
Les journées types	22
LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE	22
<hr/>	
LES RELATIONS EXTERNES	25
LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES	26
LE LIEN AVEC LE TERRITOIRE	Erreur ! Signet non défini.
LE CADRE LÉGAL	27
<hr/>	
ÉVALUATION	28
<hr/>	
ANNEXES & RESSOURCES	28



INTRODUCTION

La Ville de Schiltigheim a confié la gestion de ses accueils de loisirs sans hébergement à l'association Léo Lagrange Animation (LLA) depuis le 1^{er} septembre 2023.

La ville de Schiltigheim mène une politique éducative volontariste pour laquelle Léo Lagrange Animation déploie des actions éducatives dans le cadre d'un marché public de services.

Ce projet pédagogique est spécifique aux accueils de loisirs de la commune. Le projet pédagogique de Léo Lagrange Animation répond au Projet Éducatif du service de l'Éducation de la commune pour **favoriser l'épanouissement de tous les enfants**.

Les équipes interviennent dans les Accueils de loisirs élémentaires de Simone Veil et d'Exen, dans les accueils de loisirs maternels de Simone Veil et de Leo Delibes.

Cela concerne :

- L'accueil de loisirs périscolaire des mercredis en période scolaire, pour les enfants âgés de 3 à 11 ans.
- L'accueil de loisirs extrascolaire des petites vacances d'automne, d'hiver et de printemps et les vacances d'été en juillet et en août.

Le **projet pédagogique** décline l'articulation concertée des modalités de mise en œuvre du Projet Éducatif de la Ville de Schiltigheim et du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (cf. partie annexes et ressources). Il fixe les objectifs pour chacun des axes éducatifs travaillés. C'est un document obligatoire, élaboré par la direction de l'accueil de loisirs périscolaire en concertation avec l'équipe d'animation.

Le **projet d'animation**, quant à lui, complète le projet pédagogique. Il détaille les actions à organiser pour atteindre les objectifs fixés. Il élabore les modalités d'évaluation.



PARTIE 1

PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL



LE PROJET ÉDUCATIF

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Le Projet Éducatif de la Ville de Schiltigheim constitue un cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. L'équipe de l'accueil de loisirs tient une place active dans cet outil de collaboration locale, pour assurer une bonne articulation entre les différents temps de vie de l'enfant.

La place accordée aux partenaires dans le PEDT est essentielle :

- Elle garantit la diversité des approches pédagogiques et des ressources disponibles.
- Elle permet une meilleure prise en compte des réalités locales et des besoins spécifiques des familles.
- Elle favorise une dynamique de réseau, source de cohérence et d'innovation éducative.

En travaillant en partenariat, nous contribuons collectivement à **un environnement éducatif riche, cohérent et inclusif**, au service de l'épanouissement de chaque enfant.





LA COLLABORATION DES ACTEURS

L'accueil de loisirs extrascolaire contribue à la dynamique éducative de proximité.

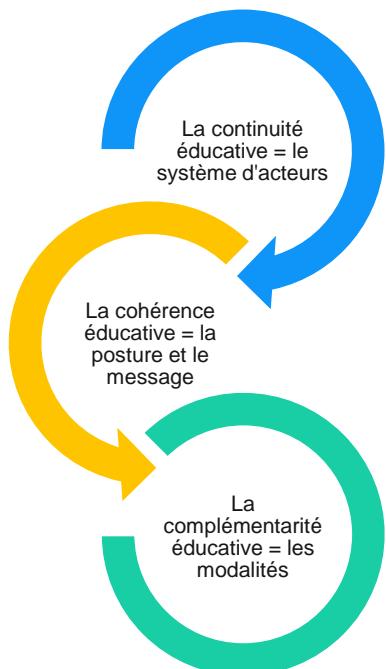
La coordination des acteurs et des projets éducatifs, au niveau local, assure une réponse cohérente en termes de prévention et d'attention aux besoins éducatifs des enfants : autonomie, sécurité affective et physique, etc.

C'est une « chaîne éducative » dans laquelle chaque acteur est un maillon qui tente d'apporter à l'enfant une réponse, et qui reconnaît l'interdépendance et la spécificité de chacun pour bâtir une réelle complémentarité, et créer ainsi une continuité éducative cohérente.

Pour exemple, coordonner un système d'acteurs pour un service public d'éducation efficace, c'est :

- Travailler une approche globale de l'enfant
- Mobiliser l'ensemble des partenaires

Un triptyque essentiel : complémentarité / continuité / cohérence éducative



L'enfant est « un ». L'articulation, dans une approche globale de l'enfant, des actions de tous ceux qui en ont la charge (familles, collectivités, équipes éducatives et enseignantes, accueil périscolaire, associations, etc.) lui apporte une cohérence sécurisante, ancrée dans son territoire. Les valeurs communes de justice sociale, d'émancipation, de transition écologique et d'égalité sont l'ossature de ces actions. Cette organisation favorise la mobilisation et l'optimisation des ressources environnantes pour une meilleure réponse aux besoins spécifiques des enfants.



L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

LE TERRITOIRE

Schiltigheim est une commune urbaine qui avoisine les 40 000 habitants. La commune s'étend sur 7,63 km², elle se découpe en quartiers Est / Ouest.

Sa localisation en fait une commune très attractive, notamment pour :

- Sa diversité sociale ; culturelle ; ethnique.
- Son accessibilité à l'Eurométropole et à sa proximité de la Ville de Strasbourg, donnant accès à de nombreux équipements et un large réseau de transports.

La commune de Schiltigheim a connu un essor particulier depuis ces dernières années :

- La commune a vu s'installer de nombreuses familles grâce un renouvellement social et urbain, notamment du quartier des Malteries.
- Différentes infrastructures comme L'école Simone Veil ou la Médiathèque Frida Kahlo ont été construites, venant s'ajouter aux nombreuses infrastructures existantes.

La ville bénéficie de services, ainsi que de nombreux équipements répondant à une logique d'ouverture et de proximité :

- Équipements scolaires de proximité des accueils de loisirs : Simone Veil, Exen, Mermoz, Leo Delibes, Jacques Prévert, Parc du Château
- Équipements sportifs : Centre nautique, Gymnase Nelson Mandela, Skate-park, ...
- Équipements culturels : MJC, Médiathèque Frida Kahlo, salles de spectacles

LA LOCALISATION

L'accueil de loisirs de Simone Veil se situe au sein des locaux de l'école du même nom dans le quartier des Malteries.

École Simone Veil

2 Allée Frédérique Kleinknecht
67300 SCHILTIGHEIM

Directeur : M. Patrick VATEL

Tél sur site : 07.64.51.98.78

Mail : patrick.vatel@leolagrange.org

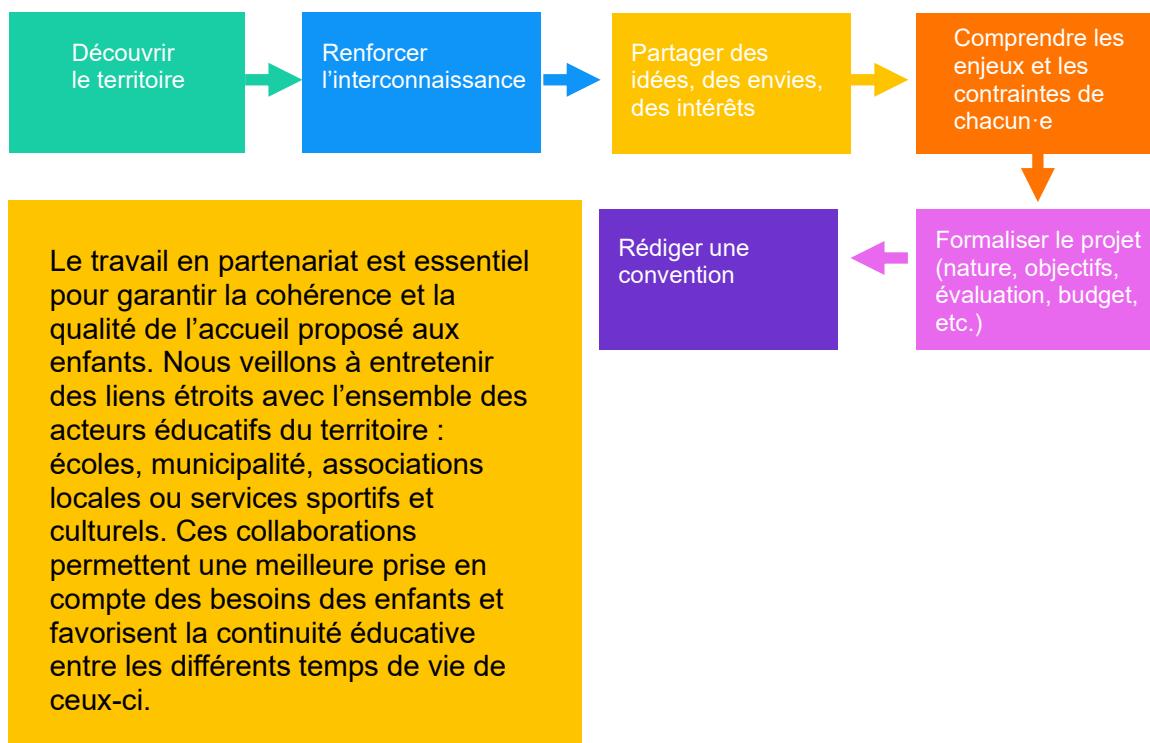
Coordination des ACM : M. Charles DUSSERE

Mail : charles.dussere@leolagrange.org



LES PARTENAIRES

Le partenariat est une situation volontaire dans laquelle des organisations indépendantes coordonnent, voire mutualisent, leurs compétences et ressources au service d'un projet commun. L'accueil de loisirs va utiliser le partenariat comme un indispensable levier territorial. La confiance réciproque entre les acteurs éducatifs, fondée sur l'écoute, le respect mutuel et la coopération, favorise la communication entre eux, bâtiissant ainsi la coéducation. **L'équipe suit les différentes étapes d'un partenariat en fonction des projets développés.**



- **La Ville de Schiltigheim** est le partenaire à la fois institutionnel et opérationnel de chacune des structures. Les agents municipaux contribuent chacun à leur niveau à la qualité de nos accueils : cadres et techniciens de l'éducation, agents d'entretiens, agents de restauration.
- **Le Service Départemental de la Jeunesse de l'Engagement et du Sport (SDJES)** est le partenaire institutionnel de la structure. Ministère de tutelle, le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse délivre un agrément avec un n° d'habilitation fixant les modalités légales, administratives et réglementaires dans lesquelles les accueils de loisirs doivent être organisés. Chaque accueil est déclaré périodiquement (à l'année pour le périscolaire et à chaque période de vacances pour l'extrascolaire). Les intervenants et encadrants sont également déclarés et enregistrés sous leur matricule.
- **La Caisse des Allocations familiales du Bas-Rhin (CAF)** est l'un des principaux partenaires financiers. Les tarifs d'inscriptions sont calculés en fonction des revenus des familles, fixés selon des barèmes établis par la CAF et répartis en plusieurs tranches. La prestation de service permet de financer une partie du coût réel de l'accueil des enfants.



- **Les Familles** prennent une place importante dans le projet de la structure. Bien plus qu'un simple mode de garde marchand, l'accueil de loisirs a pour vocation de prendre en compte l'individu dans sa globalité, c'est-à-dire l'enfant et sa famille. À ce titre, la famille et les parents des enfants sont considérés comme des partenaires d'éducation. Les échanges avec les familles sont multiples, et dépassent le simple cadre administratif et financier de l'inscription.
- **Les écoles maternelle et élémentaire de Schiltigheim** sont des partenaires privilégiés de l'éducation des enfants. Afin d'assurer la continuité pédagogique avec les écoles, des rencontres sont régulièrement organisées avec les chefs d'établissements, notamment pour des aspects techniques de mutualisation des locaux
- **L'Alsacienne de Restauration** est le prestataire de restauration les mercredis et les vacances scolaires. Dans la mesure du possible, les régimes spécifiques sont respectés (selon les recommandations des familles, qui ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à 3 types de menus : classique, sans porc ou végétarien. Les prescriptions et autres allergies alimentaires sont également prises en compte dans la distribution des repas aux enfants. En revanche il n'y a pas de repas de substitution.





LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est une association laïque d'éducation populaire créée en 1950 en hommage à l'œuvre de Léo Lagrange, ministre sous le Front populaire de 1936, précurseur d'une vision du temps libre comme émancipateur, porteur de dignité et de joie.

Une mission : ouvrons tous les possibles

Depuis 75 ans, les bénévoles, volontaires, adhérent.es et salarié.es du mouvement Léo Lagrange sont liés par cette intention commune : celle d'ouvrir tous les possibles à chacune et chacun, quelle que soit sa situation de naissance et son parcours.

Ensemble, nous poursuivons l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective, d'agir pour l'égalité des chances, à tous les âges de la vie et de contribuer à la cohésion sociale. Nos valeurs se retrouvent dans notre manifeste « Nous demain : pour un avenir durable et partagé. »

Un moyen d'action : l'éducation populaire

À travers des pédagogies de participation active qui permettent de se réaliser, de s'épanouir autrement, par l'interaction collective, dans un cadre de jeu, de loisirs ou de formation, l'éducation populaire (ou non formelle) propose autant d'espaces générateurs de confiance et de destin commun.

Un mouvement associatif

Aujourd'hui, la Fédération Léo Lagrange fédère des milliers de femmes et d'hommes unis dans cet engagement, en tant que bénévoles associatifs ou professionnels de métiers essentiels. Deux dimensions structurent ainsi son organisation :

- Un réseau de 345 associations locales affiliées Léo Lagrange. Fortement implantées sur leurs territoires, elles font le choix d'adhérer à notre projet tout en restant autonomes et proposent au quotidien aux adhérentes et adhérents Léo Lagrange des activités sportives, culturelles, de convivialité et d'insertion.
- Une unité économique et sociale composée d'associations professionnelles qui, en lien avec 500 collectivités partenaires – régions, communes, communautés de communes sur l'ensemble du territoire – accompagnent la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et de formations-insertions au service de tous les publics : jeunes enfants, enfants, jeunes, parents, adultes et séniors.

La Fédération Léo Lagrange dispose également d'un **projet stratégique 2024-2030**. Aboutissement d'une démarche d'innovation collaborative, il fixe une feuille de route pour guider l'action quotidienne des équipes bénévoles et professionnelles et éclaire nos communautés sur les orientations prises pour répondre aux défis et enjeux nouveaux d'un monde complexe.

En mettant l'accent sur quatre axes largement interdépendants (notre indépendance, notre expertise, les synergies territoriales et la structuration et la maîtrise de notre développement), ce projet stratégique nous permet de consolider et de clarifier, à travers des objectifs concrets, notre parole, notre projet éducatif au service des publics et des territoires. La traduction la plus concrète de ce projet est l'évolution de notre organisation qui a donné naissance, le 1er janvier 2025, à **trois nouvelles associations structurées en métiers** : Léo Lagrange Petite enfance, Léo Lagrange Animation et Léo Lagrange Formation.

Nos agréments

8 JANVIER 1958

Reconnaissance d'utilité publique

1^{er} MARS 1994

Déclaration « Organisme prestataire de formation »

10 JANVIER 2023

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours

4 JUILLET 2024

Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public »

4 JUILLET 2024

Agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale »

17 JUILLET 2024

Agrément « Jeunesse Éducation Populaire »

29 AOÛT 2024

Agrément « Engagement de service civique »

18 DÉCEMBRE 2024

Agrément « Sport » de l'association Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL)

31 JANVIER 2025

Habilitation « BAFA/BAFD »



NOTRE PLAIDOYER ENFANCE

Pour Léo Lagrange Animation l'accueil de loisirs extrascolaire se déroule pendant les petites et grandes vacances de l'enfant. C'est un espace-temps de liberté, d'expérimentation, d'émancipation, au cours duquel l'enfant vit des expériences détachées du cadre scolaire comme du rythme habituel du quotidien.

Ces temps de vacances à l'accueil de loisirs, en séjours ou en mini-séjours, sont libérés de toute obligation de « performance » en termes de résultats « normés ». Ils constituent alors des parenthèses de respiration. Chaque enfant peut choisir (ses activités, ses interactions), créer, jouer, ne rien faire ...simplement prendre le temps de vivre pleinement son temps libre, à son rythme.

L'approche éducative développée par Léo Lagrange Animation s'appuie sur des pédagogies actives. Le jeu, l'expérimentation (vue comme une démarche scientifique, « l'essai » faisant partie de la construction, l'échec n'existant pas car il est intégré à la démarche), et la coopération, sont les vecteurs privilégiés de développement de l'autonomie, de l'esprit critique et de la créativité.

Dans les accueils de loisirs extrascolaires, des espaces sont aménagés et adaptés pour l'expérimentation et les activités intérieures et extérieures, en respectant le rythme des vacances, et les envies comme les besoins de chaque enfant.

Les projets favorisent la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Ils sont construits en étroite collaboration avec les différents acteurs locaux, les communes, les structures culturelles et sportives, etc. Ces projets permettent aux enfants de découvrir leur ville ou leur village autrement : en explorant les lieux, en rencontrant les personnes qui y vivent et y travaillent, en y trouvant peu à peu leur propre place. C'est une façon de mieux connaître et habiter son territoire.

Léo Lagrange Animation met également l'accent sur le développement de la citoyenneté et des compétences transversales : éducation au développement durable, éducation aux médias, découverte des pratiques culturelles, de projets solidaires, d'ateliers scientifiques, de séjours, de sorties éducatives... autant d'opportunités offertes aux enfants pour agir, expérimenter, réfléchir et coopérer.

La coéducation avec les familles est au cœur des temps de vacances. Les accueils de loisirs organisent des temps d'échanges, des temps festifs..., favorisant ainsi la création de liens de confiance, et la valorisation du rôle éducatif de chaque adulte dans les vacances des enfants.

Ainsi, l'accueil extrascolaire porté par Léo Lagrange Animation dépasse une fonction « d'occupation » pendant les vacances : c'est une expression concrète de la notion de temps libres et de temps longs collectifs où la coopération et la solidarité sont vécues quotidiennement. Faire de ces accueils extrascolaires des temps de vacances où des enfants se rencontrent, découvrent et s'émancipent, appartient à un objectif sociétal de réduction des inégalités.



NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS

Le « **Projet éducatif, spécial enfance** » permet à l'équipe d'animation de bénéficier d'un repère pour activer les trois leviers d'interventions qui facilitent l'accès, pour les enfants à des loisirs émancipateurs :

- Des démarches éducatives démocratiques
- Des projets ludo-éducatifs innovants et évalués
- Des activités sportives et physiques « génératrices » de citoyenneté



Plus particulièrement, **l'équipe de l'accueil de loisirs** :

- Met en place des activités ludo-éducatives pour développer les compétences psychosociales et émotionnelles des enfants.
- S'oppose à l'occupationnel en préparant des projets et des programmes pédagogiques loin des sollicitations consuméristes.
- Déclenche, grâce à une pédagogie active, des mécanismes d'apprentissages faisant appel au plaisir et à la motivation.
- Valorise chaque enfant et fait de la pédagogie de la découverte l'un des principes forts de notre approche éducative.]
- Permet à l'enfant de découvrir ses compétences par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.



DES CARACTERISTIQUES PAR TRANCHE D'ÂGE

L'accueil de loisirs extrascolaire est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes de différentes tranches d'âge dont voici les principales caractéristiques :

BESOINS	3-6 ans	6-9 ans	9-11 ans
Sécurité physique	Environnement stable et sécurisé ; routines rassurantes ; soins adaptés	Repères clairs (temps, espace, règles) ; encadrement bienveillant	Compréhension des règles de sécurité ; responsabilisation progressive
Sécurité affective	Présence affective constante ; attachement sécurisant ; câlins, écoute	Reconnaissance émotionnelle ; encouragements ; confiance dans les adultes	Estime de soi ; confiance mutuelle ; respect de l'intimité
Accueil des émotions	Nommer les émotions ; être rassuré ; droit de pleurer et de se réjouir	Apprendre à gérer la frustration ; exprimer verbalement ses ressentis	Affiner la régulation émotionnelle ; prise de recul ; empathie envers autrui
Émancipation / autonomie	Choix simples (habits, jeux) ; participer à des gestes du quotidien	Prise d'initiatives ; apprendre à résoudre des petits problèmes seul	Capacité à s'organiser ; autonomie scolaire et personnelle croissante
Sociabilisation	Jeux parallèles puis coopératifs ; interactions guidées ; règles simples	Développement du sens de la justice ; besoin d'amitiés ; jeux en groupe	Construction de l'identité sociale ; appartenance à un groupe ; entraide
Développement intellectuel	Expérimentation par le jeu ; imagination ; curiosité soutenue	Développement de la logique ; apprentissages scolaires de base	Raisonnement plus abstrait ; esprit critique ; structuration des connaissances
Communication / langage	Acquisition du langage oral ; vocabulaire riche par les échanges	Enrichissement du lexique ; lecture/écriture ; structuration du discours	Maîtrise du langage écrit et oral ; argumentation ; expression nuancée
Activité physique / motricité	Besoin de mouvement ; jeux moteurs variés ; développement de la coordination	Activités sportives organisées ; motricité fine (écriture, dessin)	Sports plus techniques ; contrôle corporel affiné ; endurance physique accrue
Créativité / expression	Jeux symboliques ; dessin libre ; chant, danse	Activités artistiques dirigées ; narration d'histoires ; construction	Création plus complexe ; développement d'un style personnel ; expression artistique plus élaborée
Appartenance / reconnaissance	Se sentir aimé et accepté ; valorisation des efforts	Besoin de se sentir utile et intégré ; reconnaissance de ses compétences	Recherche de sens ; affirmation de soi dans le collectif ; valorisation sociale

La liste des données ci-dessus, non exhaustive, sert de base à la construction de notre projet pédagogique, en veillant aussi aux besoins identifiés comme spécifiques au territoire.



Nous organisons un projet d'accueil pour chaque tranche d'âge selon les principes suivants :

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Tenir compte des besoins psychologiques et psychoaffectifs des enfants
- Construire des repères et penser les transitions de la journée
- Proposer des projets concrets d'activités (en s'appuyant sur des outils adaptés)
- Maintenir un travail collaboratif avec les différents acteurs éducatifs

Nous attachons **une attention toute particulière aux enfants âgés de moins de 6 ans**. Notre rôle est de les aider à grandir sereinement en consolidant les bases sur lesquelles vont se construire les futurs apprentissages : maîtrise du langage et début de la socialisation par la découverte de soi et des autres. A un âge où l'imaginaire occupe encore une grande place dans le quotidien des jeunes enfants, nous prendrons soin de nourrir cette curiosité qui les amène à s'intéresser petit à petit au monde qui les entoure.

UN ACCUEIL INCLUSIF

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs extrascolaire est construit de façon à **pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des enfants à besoin particuliers et notamment les enfants en situation de handicap**.

En effet il s'agit de :

- Respecter le cadre légal, en particulier la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap,
- Affirmer que tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, sont concernés par les objectifs du projet éducatif dans son ensemble et ont accès aux loisirs et projets proposés,
- Organiser l'information et la formation des équipes pour favoriser une réflexion collective pour l'accueil des enfants.

Pour toute question concernant l'accueil d'un enfant à besoins particuliers ou en situation de handicap, merci de solliciter la direction de l'accueil de loisirs.

Les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap peuvent être accueillis au centre dès lors qu'ils sont scolarisés. L'équipe d'animation fait le lien avec la famille et les institutions qui connaissent l'enfant, afin d'étudier la possibilité de l'accueil et les modalités d'adaptation à mettre en œuvre.

La plupart du temps, les enfants à besoin particuliers bénéficié de la présence d'un adulte référent, qui fait partie intégrante de l'équipe d'animation. Il peut ainsi accompagner l'enfant vers l'inclusion dans le groupe d'enfant, mais aussi se détacher le cas échéant, lorsque l'enfant a besoin de s'isoler.

L'animateur référent peut ainsi adapter la participation de l'enfant aux différents temps d'accueil, aussi bien dans les temps d'activités que dans les temps de repos, pendant les temps de repas.

La plupart du temps, nous privilégions l'intervention d'un accompagnant à l'élève en situation de handicap qui travaille déjà en milieu scolaire et qui connaît l'enfant.

Ce dernier est sensibilisé aux techniques d'animation et peut bénéficier d'un budget pour l'achat de matériel spécifique, en sus d'un espace dédié au sein de l'accueil dans lequel l'enfant peut trouver ses propres repères en cas de besoin.



LA PARTICIPATION DES MINEURS

La participation des enfants constitue un pilier central du projet pédagogique. Chaque enfant est un acteur à part entière de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs. Les enfants sont encouragés à exercer leur citoyenneté et cela se traduit de la manière suivante :

- **Sur le fond**, cela implique la prise en compte de leurs idées, envies et besoins lors de la construction des projets d'activités. Les enfants sont régulièrement sollicités pour exprimer leurs attentes, que ce soit à travers des temps de parole formalisés (sondages, boîtes à idées, temps de débriefing après une activité, etc.) ou lors de moments plus informels d'échange avec l'équipe d'animation.
- **Sur la forme**, nous veillons à créer un environnement propice à la libre expression, où la parole de tous est écoutée et valorisée. L'équipe d'animation adopte une posture favorisant l'écoute active et l'émergence de propositions venant directement des enfants. Nous encourageons leur implication dans le choix et la mise en œuvre des activités, pour les responsabiliser et leur donner goût au « faire ensemble ».
- Les animateurs veilleront à former régulièrement des petits groupes d'enfants, à l'intérieur desquels ils pourront créer des cercles de paroles. Le but est d'impliquer les enfants dans la vie du centre, en les rendant acteurs de leurs loisirs (possibilité de participer à l'élaboration du programme) et aussi de leur quotidien, en les impliquant dans le fonctionnement du centre (règles de vie, concertation, régulation, etc.)
- Les enfants sont également amenés à participer à la vie du centre en aidant à la mise en place du fonctionnement et des activités. De l'aménagement au service des repas, en passant par la mise en place et le rangement des activités, les enfants sont responsabilisés dans les tâches du quotidien en fonction de leur degré d'autonomie.

LE RESPECT DU CADRE DE VIE EN SOCIÉTÉ

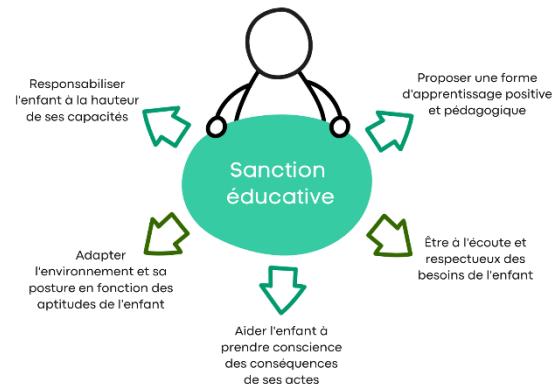
Afin d'assurer le bon déroulement des temps d'accueil tout en apportant des repères qui favoriseront la cohésion de groupe, l'équipe d'animation veille à :

- Instaurer avec les enfants des règles communes à chaque vacance impliquant des droits et des devoirs ;
- Mettre en place des rituels de début et de fin des activités formelles ou informelles pour favoriser le débat ;
- Proposer un programme adapté et varié tout en laissant une liberté de choix ;
- Faire participer les enfants à l'élaboration des projets et des activités ;
- Permettre aux enfants de participer aux activités sur la libre adhésion ;
- Laisser de la place à la prise d'initiatives et adapter les responsabilités ;
- Assurer une continuité éducative au fil des âges et entre les thématiques abordées ;
- Faciliter les transitions en favorisant les temps d'échanges avec les enfants et les familles.



Nous apportons une attention toute particulière à la co-construction et au respect des règles en collectivité qui servent à poser un cadre bienveillant et des limites aux enfants.

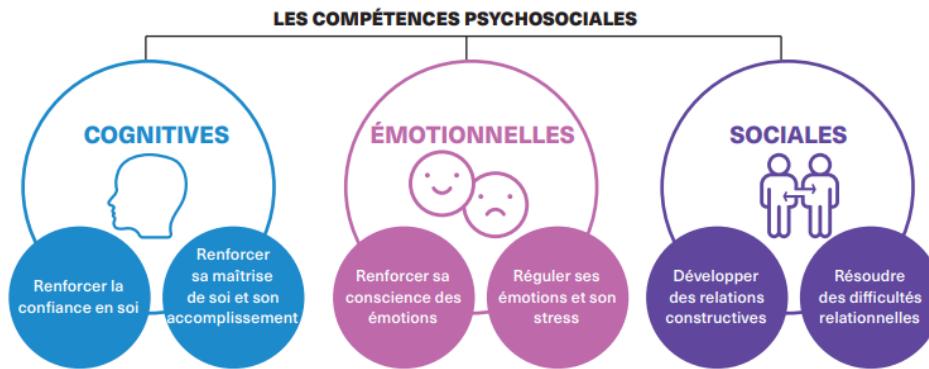
Pour cela, nous travaillons autour de la notion de **sanction éducative** et non pas de **punition**, car celle-ci aide l'enfant à assumer ses responsabilités et à grandir sereinement.





LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Le développement des compétences psychosociales (CPS) constitue un levier essentiel pour permettre à chaque individu, et particulièrement à l'enfant, de mieux se connaître, mieux vivre avec les autres et faire des choix éclairés.



Dans le champ de l'éducation populaire, qui s'inscrit dans l'éducation non formelle, les actions éducatives favorisent concrètement l'acquisition de ces compétences au travers de situations vécues, de l'engagement, de la coopération et de l'expérimentation. Les espaces d'animation, souvent souples et centrés sur l'individu dans un collectif, permettent à chacun **d'apprendre autrement, en mobilisant l'expérience, la réflexion collective et la créativité**.

L'éducation populaire agit ainsi en complémentarité de :

- L'éducation formelle (l'école), qui transmet des savoirs structurés et évalués.
- L'éducation informelle, qui se construit de manière diffuse dans les interactions quotidiennes (famille, pairs, médias, etc.).

L'articulation entre ces trois formes d'éducation est essentielle :

- L'éducation formelle donne des repères et des connaissances.
- L'éducation informelle façonne les comportements au quotidien et donne des codes.
- L'éducation non formelle (au cœur de l'éducation populaire) offre un espace de liberté, de participation active et de construction de soi.

En intégrant le développement des CPS dans nos pratiques pédagogiques, nous contribuons au sein de l'accueil de loisirs à former des citoyens conscients, autonomes, critiques et solidaires, capables de faire face aux défis personnels et collectifs.
C'est un enjeu profondément éducatif, social et démocratique.



PARTIE 3

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE



LE CADRE DE L'ACCUEIL

Tous les enfants de la commune et des communes avoisinantes peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs.

LES CAPACITÉS D'ACCUEIL

La capacité des locaux de l'accueil de loisirs est de 119 enfants au maximum lors des temps périscolaires du mercredi et extrascolaires. La direction de l'accueil de loisirs doit, quant à elle, respecter les taux d'encadrement réglementaires lorsque l'accueil est déclaré auprès de la SDJES :

Type d'accueil	Encadrement - de 6 ans	Encadrement + de 6 ans
Accueils de loisirs sans hébergement	1 pour 8 mineurs	1 pour 12 mineurs

- Au moins 50 % de diplômés BAFA ou équivalents, maximum 20 % sans formation. À noter : le nombre de stagiaires pratiques varie en fonction de ces deux impératifs.
- La direction peut être incluse dans l'effectif d'encadrement si l'accueil a un effectif d'au plus 50 mineurs.
- En cas d'organisation d'un séjour accessoire, d'1 à 4 nuits, l'encadrement ne peut être inférieur à 2.
- La législation définit également les conditions d'encadrement des activités physiques et sportives pratiquées en accueil de loisirs. Chaque direction consulte ce cadre législatif avant une activité et peut l'expliciter aux familles.

Un nombre d'enfants maximum à accueillir est défini par la commune par période de vacances. Ainsi, l'accueil de loisirs extrascolaire peut accueillir :

Périodes	3 – 6 ans	6 – 11 ans
Mercredis	60	59
Vacances	60	59

LES HORAIRES D'ACCUEIL

Les horaires de l'accueil sont les suivants :

Horaires	Accueil de loisirs Simone Veil		
Arrivées Matin	De 7h45 à 9h		
Arrivées et départs Midi	De 12h à 12h15 Avec ou sans repas	Journée continue avec repas	De 13h30 à 13h45 Avec ou sans repas
Départs soir	De 16h30 à 18h15		

Les enfants sont accueillis en journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas.



LES MODALITÉS D'ACCUEIL

LES ESPACES D'ACCUEIL

À l'intérieur :

Au rez-de-chaussée : accueil de loisirs maternels

- Un hall d'accueil desservant [le bureau de la direction ; le bloc sanitaire ; les salles d'animation pour les maternels ; la cantine. Lieu convivial et chaleureux, c'est ici que l'on trouve l'espace famille dédié à l'information ; un garage à vélo.
- Un bureau de direction accessible pour des rendez-vous avec les familles ; des convocations avec les membres de l'équipe d'animation.
- Un bureau de l'équipe d'animation utilisé pour les réunions d'équipe ; les temps de préparation ; le stockage des affaires personnelles.
- 3 salles d'activités pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans ; le stockage du matériel ; les rassemblements de groupes ;
- 1 salle pour faire la sieste pour les moins de 6 ans
- 2 blocs sanitaires composés de WC faciles d'accès pour les plus petits et de 1 WC adapté pour les personnes en situation de handicap.
- Un restaurant scolaire permettant d'accueillir en simultané les élémentaires et les maternels.
- Un local cuisine aménagé (frigo ; four ; micro-onde ; plonge ; lave-vaisselle ; etc.) et aux normes qui permet une bonne réception et conservation des denrées alimentaires pour un service de qualité.

Au 4^è étage : accueil de loisirs élémentaires

- 3 salles d'activités pour l'accueil des enfants de plus de 6 ans ; le stockage du matériel ; les rassemblements de groupes ;
- 2 blocs sanitaires composé de WC enfants et de 1 WC adapté pour les personnes en situation de handicap.

À l'extérieur :

- 1 cour au 1^{er} étage avec des aménagements sportifs ; un panier de basket ; un but pour jouer au foot ; 2 tables de pique-nique
- 1 cour au 5^è étage avec 2 tables de pique-nique
- 1 cour au rez-de-chaussée avec des marquages aux sols pour des jeux ; des infrastructures de jeux



LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne sur le portail citoyen de la Ville de Schiltigheim. Le service de l'Éducation de la ville de Schiltigheim gère la partie administrative et les dossiers d'inscription. L'inscription est définitive lorsque la famille a remis un dossier complet :

- Le dossier d'inscription donne des renseignements sur l'identité des enfants accueillis. Il précise les noms des responsables de l'enfants et les noms des personnes autorisées à chercher l'enfant, ainsi que les personnes à contacter en cas d'urgence.
- La fiche sanitaire permet d'avoir des renseignements d'ordre médicaux ou chirurgicaux. Elle est accompagnée d'une copie des vaccins obligatoire en accueil collectif de mineurs tels que définis à l'article R. 227-7 du code de l'action sociale et des familles.
- Le règlement intérieur qui précise les modalités d'accueil de l'enfant aux familles.

LA TARIFICATION

La tarification est adaptée au quotient familial fixé par la collectivité.

Elle est disponible sur le site de la Ville : <https://www.ville-schiltigheim.fr/vie-quotidienne/scolaire-et-periscolaire/accueils-periscolaires-et-de-loisirs/>

LES MODALITÉS DE RESTAURATION

Les repas sont préparés et livrés par l'Alsacienne de Restauration via un système de liaison froide. Ils sont pris dans le restaurant scolaire de chaque site d'animation, reconditionnés par des agents de restauration. Les régimes alimentaires sont étudiés dès l'inscription.

Sur chacun des sites, des personnels de restauration sont mis à disposition par la Ville. Ils préparent la mise en place des tables et des plats. Les animateurs accompagnent les enfants dans le service et s'assurent du bon déroulement du repas.

Les objectifs du PAI

Les protocoles d'accueil individualisé (PAI) permettent d'éviter la consommation des aliments responsables d'allergies alimentaires et de disposer de traitements adéquats prescrits par le médecin en cas de crise.

La mise en place d'un PAI est possible après une concertation avec la famille de l'enfant concerné, son médecin traitant et la collectivité. Dans la mesure du possible une alternative au repas est proposée en fonction des allergies alimentaires : les familles peuvent fournir le repas de leur enfant dans certains cas très spécifiques (troubles de l'alimentation, maladie génétique, etc.) ou bien nous procérons à l'éviction de l'aliment allergène.



LES JOURNÉES TYPES

Tout au long de la journée, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation qui veille à leur rythme et leur sécurité. Les rituels quotidiens, s'ils sont établis avec sens et régularité, apportent un cadre rassurant, structurent les journées et facilitent la vie en collectivité. Ils favorisent également des moments d'écoute, de repérage et de reconnaissance pour chaque enfant au sein du groupe.

L'équipe d'animation organise **des activités variées, ludiques, adaptées** et inscrites dans un processus de continuité éducative.

HORAIRES	PROGRAMME	ACTIVITÉS
7h45 - 9h	Aménagement de l'espace, arrivées échelonnées, modalités d'accueil, etc.	Temps calme ; jeux d'accueil, rituels autour des émotions
9h - 9h30	Programme de la journée	Construction du planning ; création des groupes
9h30 - 11h15	Ateliers de découverte	Activités : bricolage ; construction ; manipulation ; sciences ; découvertes
11h15 - 12h	Temps libre	Échanges enfants - animateurs ; jeux libres
12h - 13h	Repas	Petits jeux de coopération, aide au service et au rangement
13h - 14h30	Temps pour soi Sieste pour les plus petits	Sieste pour les petits ; bulles de lecture, bricolage, jeux de société
14h30 - 16h	Ateliers créatifs	Activités : musique ; théâtre ; peinture ; jardinage ; nature ; débat ; citoyenneté
16h - 16h30	Goûter Bilan	Bilan de la journée ; chansons
16h30 - 17h30	Ateliers courts	Activités de coopération ; détente ; dessin ; etc.
17h30 - 18h15	Départs échelonnés et accueil des familles	Jeux libres

Pour les moins de 6 ans :

Accueillir les enfants de moins de 6 ans, et notamment ceux de 2 à 4 ans, repose sur la volonté d'accompagner dès leur plus jeune âge les enfants autour des notions de socialisation et de bien-être. Le développement du cerveau de l'enfant se construit avant ses 5 ans. La manipulation de matériaux variés, les cohérences de couleurs dans l'espace de jeu, les catégorisations spontanées de l'enfant, par forme, matière... développent les bases de la logique.

Les différents espaces sont aménagés de manière à garantir les conditions de sécurité affective et physique des enfants. Des repères sont construits pour faciliter les déplacements des enfants. L'équipe d'animation est formée à l'expression de la gestion des émotions, à la communication non violente, etc.

Les enfants sont répartis en deux groupes d'âge distincts (2-4 ans et 5-6ans) au moment de l'accueil jusqu'à la fin de la sieste pour les plus petits.

Chaque enfant trouve ainsi ses repères au sein d'un groupe de vie plus restreint, avec sa propre salle, ses animateurs référents et des activités qui lui correspondent.



Au fur et à mesure de la journée, notamment après le temps de sieste, les groupes sont mélangés afin de multiplier les découverte et les temps d'activités communes.

Pour les enfants de 6- 8 ans :

L'équipe veille au respect du rythme et des besoins spécifiques à ces jeunes enfants, qui, au mois de septembre, sortent tout juste de l'école maternelle. Des activités encore courtes et variées sont proposées comme de nombreux petits jeux d'intérieurs ou d'extérieurs. Les séquences d'animation alternent jeux calmes et jeux physiques.

Les 7/8 ans connaissent généralement bien l'accueil de loisirs, son fonctionnement, ses règles. Ils développent progressivement leur autonomie et les animateurs les accompagnent dans ce sens.

Ils restent très à l'écoute de l'équipe et toujours volontaires pour participer aux activités proposées. Leur participation est très active, ils sont curieux et ont soif de découvertes.

Pour les enfants de 9 à 11 ans :

L'accueil des 9/11 ans repose sur l'écoute bienveillante des attentes de chacun. C'est une période charnière de construction du futur adolescent. Les enfants apprécient les temps de débats et d'échanges entre pairs. Encadrés, ces temps deviennent des espaces de discussions qui permettent d'aborder les questions liées à la citoyenneté, aux discriminations, à l'égalité filles/garçons.



LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

L'équipe éducative est constituée d'une direction, de deux directions adjointes (une pour les plus de 6 ans et une pour les moins de 6 ans) et de 14 animateurs qui, toutes et tous, participent à l'accueil des mineurs. La liste des membres de l'équipe est disponible sous forme de trombinoscope affiché dans les locaux, à l'espace d'accueil des parents.

L'équipe est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis à l'extrascolaire. Chaque fonction bénéficie d'une fiche emploi lui permettant de connaître et d'appliquer son cadre d'intervention.

La direction de l'accueil de loisirs encadre et accompagne l'équipe d'animation : elle est garante du cadre légal, de la posture professionnelle et de la démarche de construction du projet pédagogique et des projets d'animation. Elle encadre et coordonne la rédaction du projet pédagogique et du projet d'animation, de la démarche d'évaluation, de la préparation des activités, de l'accueil des familles.

Il est en effet important que l'équipe d'animation contribue activement à l'écriture du projet pédagogique et de sa concrétisation à travers le projet d'animation et les activités. Ces dernières répondent aux besoins spécifiques des enfants (âges, intérêts, niveau d'autonomie, etc.).

L'équipe d'animation bénéficie :

- D'un plan de formation générale reposant sur le plan de développement des compétences (formations diplômantes, parcours métiers)
- Des réseaux professionnels locaux et nationaux
- D'une boîte à outils avec de nombreuses ressources pédagogiques (cf. partie annexes et ressources) qui s'inscrivent dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté.

Les réunions de l'équipe d'animation sont organisées de la manière suivante :

- 1 réunion hebdomadaire selon un calendrier périodique : le mardi de 9h à 11h en période scolaire
- Des temps sont consacrés à la programmation et à la préparation des activités
- Des temps sont consacrés au fonctionnement et à l'organisation de la structure
- Des temps sont consacrés à l'évaluation et à l'échange autour de situation spécifiques
- Des temps sont consacrés au rangement, à l'entretien et à l'inventaire du matériel pédagogique
- Des temps sont consacrés à la formation sur des thématiques spécifiques
- Des temps sont consacrés à la vie associative et au fonctionnement interne de la structure Leo Lagrange Animation





LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES

Accueillir l'enfant, c'est aussi **accueillir sa famille qui constitue un acteur essentiel** dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs extrascolaire. La continuité éducative entre l'environnement familial de l'enfant et l'accueil extrascolaire passe par **la construction d'une relation de confiance** entre les professionnels et les parents.

Ainsi, chaque parent peut, sur la base du volontariat, trouver sa place dans le fonctionnement de la structure et s'investir selon ses aptitudes, ses intérêts et ses disponibilités.

L'équipe de l'accueil de loisirs organise les 5 étapes du quotidien avec les familles à travers :

- **Une communication de proximité** qui passe par la mise en place de différents outils :
 - Transmission orale et écrite : échanges au moment de l'accueil du matin et du soir, apporter des repères (un animateur référent est à l'écoute des parents à l'accueil du soir)
 - Affichage : espace d'affichage dédié, installation d'un tableau dans le hall de l'accueil, informations générales et programmes
- **L'aménagement de l'espace** : Les enfants sont invités par l'équipe d'animation à repérer, réorganiser et aménager les différents espaces de leur accueil de loisirs afin de mieux se les approprier, mais aussi de pouvoir évoluer en autonomie dans un environnement familial et rassurant. Cet aménagement intègre des espaces d'information pour les familles et les enfants, des espaces de valorisation des activités et des projets vécus par les enfants.
- **Le processus de coéducation** : l'équipe organise des temps spécifiques pour dialoguer avec les familles : réunions de rentrée, temps d'accueil, goûters conviviaux, ateliers parents-enfants, commission périscolaire, réunions d'informations, expositions et spectacles des enfants.
- **La disponibilité de l'équipe** pour rassurer les familles et encourager leur présence dans la vie de la structure, tout en valorisant leur participation. Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.





LE CADRE LÉGAL

Les accueils extrascolaires sont déclarés au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES). A ce titre, ils doivent être en conformité avec la réglementation et peuvent être l'objet de visites ou d'inspections.

Cette relation est régie par le Code de l'action sociale et des familles (CASF) constituant la colonne vertébrale des ACM.

Les accueils de loisirs accueillant des enfants de moins de 6 ans sont soumis à l'autorisation préalable du préfet via l'avis du service de PMI. Cet avis porte sur l'adaptation des locaux et des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'accueil aux besoins et rythmes de vie des enfants de moins de 6 ans. La déclaration de l'accueil de loisirs permet de travailler en lien étroit avec la CAF et de bénéficier de prestations et de financements à destination des accueils de loisirs.

Chaque direction dispose du « spécial directeur et directrice en ACM » de la JPA pour l'accompagner dans le respect du cadre réglementaire. L'association Léo Lagrange Animation fournit également des process et des procédures pour guider les équipes autour de sujets précis :

- Relations avec les familles
- Relations au sein des équipes
- Relations avec les institutions et les collectivités
- Gestion des situations d'urgence ou exceptionnelles
- Documents de gestion quotidiens et cadre légal

FOCUS

ACTIVITÉS SPORTIVES À VOCATION RÉCRÉATIVE

Les activités sportives ayant une vocation récréative, ludique et de découvertes proposées par l'accueil de loisirs extrascolaire sont conçues dans le **respect du développement de l'enfant, de ses capacités et de ses envies**. Elles permettent de favoriser la motricité, la coopération, le respect des règles et des autres.

Ces activités se déroulent dans des **espaces adaptés et sécurisés** (salle de motricité, gymnase, cour de récréation, espaces extérieurs aménagés), sous la responsabilité de l'équipe d'animation. L'accent est mis sur le plaisir de bouger et l'apprentissage du collectif à travers le jeu. Enfin, **une attention particulière est portée à l'inclusion de tous les enfants**, quels que soient leurs besoins ou éventuelles limitations physiques.

En cas de mise en place d'activité physique et sportive codifiée à vocation d'apprentissage ou de perfectionnement, cette activité doit être encadrée par une personne détenant un des diplômes issus de l'annexe II-1 du code du sport. Les conditions matérielles (équipements, matériels pédagogiques) et de sécurité (effectifs adaptés, respect des normes d'encadrement, vérification des installations) sont systématiquement prises en compte.

Les activités se déroulant en milieu spécifique (ex : une initiation kayak un mercredi après-midi - Art R.212-7 du code du sport), sont obligatoirement encadrées par une personne possédant les diplômes nécessaires à la mise en place de cette pratique. Elle ne peut être dispensée autrement, même de manière récréative.





L'EVALUATION

L'évaluation, en tant que **démarche participative, de valorisation et d'amélioration continue**, est au cœur de la démarche de l'accueil de loisirs périscolaire.

Sans prétendre à l'exhaustivité ni à la rigueur scientifique, elle consiste à **analyser un projet de manière critique et méthodique** pour vérifier s'il atteint ses objectifs, s'il est utile, efficace, et s'il peut être amélioré.

Si elle met en lumière les changements produits et la qualité de la mise en œuvre d'un projet, elle mesure aussi les écarts entre l'initiative originelle et le résultat. Elle en tire les enseignements utiles. **C'est un outil stratégique d'amélioration**, différent du contrôle ou du rapport administratif ou du bilan d'ordre quantitatif (retour descriptif), tous nécessaires pour autant.

L'évaluation est une méthode structurée dont elle construit les indicateurs simples, réalistes, exploitables, adaptés au contexte, en partenariats (y compris avec les financeurs), avant la mise en œuvre du projet. Cela renforce la clarté de l'action et contribue à la confiance mutuelle. Chaque objectif est évalué et si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement, de réajustement pour des actions précises.

Concrètement l'évaluation est constituée d'une démarche pour évaluer les objectifs opérationnels à travers le projet d'animation, ainsi que de différents éléments de bilan exposés ci-dessous pour qualifier le fonctionnement de la structure avec les différentes parties prenantes :

AVEC L'EQUIPE D'ANIMATION

Afin d'encourager la dynamique de groupe et renforcer la montée en compétences, les équipes participent et animent la démarche d'évaluation de l'accueil de loisirs extrascolaire. En outre, elles évaluent leur fonctionnement et la pertinence de leur organisation :

- Des outils de réflexion : journal de bord, réunions de régulation, débriefings réguliers, etc.
- Un suivi des réunions : compte rendu ou suites à donner. Les sujets récurrents permettent d'identifier des besoins en formation.
- À chaque fin de période les animateurs remplissent un questionnaire, de façon individuelle et anonyme, par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne

AVEC LES ENFANTS

Tout au long de l'année, les enfants pourront évaluer leurs temps de loisirs grâce à différentes méthodes pédagogiques, telles que :

- Des temps d'échanges réguliers et des petits jeux de restitution entre les enfants et l'équipe d'animation : jeux de cibles avec questionnaires sur la période, retours à l'oral, boîtes à idées, murs d'expressions, réunions de programmation des activités avec les enfants



- La mise en place d'un projet de reportage de ce qui se fait au centre incarne la tenue d'un carnet de bord collectif tenu par les enfants pour garder une trace des animations. Il pourra contenir photos, textes.
- Des évaluations de fin de cycles pour une activité ou un parcours : Est ce que les enfants ont apprécié de participer à ce parcours ou cette activité ? Est ce qu'ils sont à l'aise dans le groupe ? Est ce qu'ils ont pris facilement la parole ? Est ce qu'ils parlent de ce parcours ou de cette activité en famille ? Est-ce qu'ils souhaitent poursuivre cette activité ?

AVEC LES FAMILLES

Tout au long de l'année, les familles pourront participer à l'évaluation de l'accueil extrascolaire grâce à différentes méthodes, telles que :

- L'enquête annuelle de satisfaction des familles qui porte sur les moyens de communication, les modalités d'inscriptions, les horaires d'accueil, l'aménagement des locaux, la disponibilité des équipes, la qualité et diversité des activités, les objectifs éducatifs, etc.
- Des moments d'échanges formels et informels : commission périscolaire, expositions, affichage, ateliers d'évaluation.



ANNEXES & RESSOURCES



LES FONDAMENTAUX

- Le **projet éducatif de la Fédération** ainsi que le **Manifeste « Nous demain ! »** sont disponibles sur <https://www.leolagrange.org/>.
- Le **projet éducatif de la Ville** de Schiltigheim est disponible sur : <https://www.ville-schiltigheim.fr/vie-quotidienne/scolaire-et-periscolaire/accueils-periscolaires-et-de-loisirs/>
- La **boîte à outils Léo** pour les professionnels enfance est disponible sur : <https://www.leolagrange.pro/la-boite-a-outils-enfance-2025/>

DES RESEAUX LOCAUX ET NATIONAUX

Léo Lagrange Animation propose **un réseau national et des réseaux régionaux**, véritables laboratoires d'idées et d'innovations, qui ont pour vocation de :

- Mettre la pédagogie au cœur des pratiques professionnelles en participant à la construction et à la diffusion de supports pédagogiques
- Favoriser l'échange de pratiques
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Créer un maillage actif et dynamique
- Relayer les informations auprès des équipes
- Recenser les besoins et attentes des professionnels

En outre **une convention professionnelle**, espace de réflexion et d'échanges de pratiques, est organisée annuellement et ouverte aux équipes de l'accueil de loisirs extrascolaire.

LE KIT DE LA POSTURE EDUCATIVE



La qualité des relations tissées entre les enfants, les familles et l'ensemble des acteurs éducatifs est un principe fort pour l'accueil de loisirs. Cet engagement s'appuie sur une posture professionnelle adaptée qui repose sur le triptyque suivant :

- Des valeurs éthiques : le cadre de référence personnel
- Des savoir-être : les attitudes acquises par l'observation des pairs
- Des savoir-faire : les compétences acquises par le biais de la formation

Le Kit de la posture éducative présente 4 grands chapitres :

- Les fondamentaux de notre projet éducatif
- La lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'accompagnement éducatif conscient et bien traitant
- Les engagements responsables et les cadres réglementaires

C'est **un outil de management** qui propose des fiches d'activités et des supports de jeux éducatifs avec lesquels la direction accompagne son équipe d'animation sur différents sujets tels que la posture à adopter face à une situation concrète, la maîtrise des fondamentaux ou bien encore la capacité à résoudre un problème.



**Léo Lagrange
Animation
Schiltigheim**

**ALSH Simone Veil
2 Allée Kleinknecht
67300 SCHILTIGHEIM**

